

Extraits des conditions générales de vente et de livraison de Woehner Electrotechnical Systems scs

Les présentes conditions de vente s'appliquent à la vente de tout équipement, partie d'équipement ou pièce détachée.

Elles prévalent sur toute stipulation contraire du client sauf acceptation formelle et écrite de Woehner Electrotechnical Systems scs

- 1. Prix**

Tous les prix indiqués s'entendent départ de nos magasins, hors taxes - le taux de T.V.A. appliqué sera de 20 %. Une plus-value peut être appliquée en fonction du cours des matières premières du jour de la commande. La base de calcul de nos prix est fixée pour un cours du cuivre de 200 € par 100 kg, un cours du laiton de 185 € par 100 kg et un cours de l'argent de 180 € par kg.
- 2. Port, emballage et retour**

Le franco de port et d'emballage est consenti pour toute commande d'un montant net minimum de 250 € H.T. pour livraison en France métropolitaine.
Le matériel est expédié aux risques et périls du destinataire.
Toute réclamation doit être signalée par écrit au plus tard 72 heures après la livraison.
Les retours ne seront acceptés qu'après accord préalable écrit. Le matériel devra être restitué à l'état neuf dans son emballage d'origine. Les retours entraîneront pour le client l'application d'un coût forfaitaire correspondant à 20% du prix de vente net de l'article.
- 3. Paiement**

Sauf stipulations contraires, nos factures sont payables à 60 jours nets.
Toute somme impayée à son échéance entraîne, sans mise en demeure préalable, une pénalité égale au taux de change BCE plus 8% de la somme due, sans préjudice des intérêts légaux et dépenses en cas d'action judiciaire.
- 4. Réserve de propriété**

Conformément aux dispositions de la loi du 12 Mai 1980 et modifications ultérieures, les produits restent la propriété de Woehner Electrotechnical Systems scs jusqu'au paiement intégral de la facture.
- 5. Garantie**

Woehner Electrotechnical Systems scs s'engage à remédier à tout vice de fonctionnement provenant d'un défaut dans la conception, les matières ou l'exécution, dans la limite des dispositions suivantes : l'obligation de Woehner Electrotechnical Systems scs ne s'applique pas en cas de vice provenant soit d'un entretien ou d'une maintenance effectués sur ses fournitures par un personnel non expressément habilité, soit de conditions de stockage inadaptées.

Toute garantie est également exclue pour des incidents tenant à des cas fortuits ou de force majeure, ainsi que pour les remplacements ou les réparations qui résulteraient de l'usure normale des fournitures.
Toute garantie est également exclue pour toute utilisation non conforme aux recommandations des fiches techniques.
Le client devra fournir toute justification quant à la réalité des défauts constatés ; Woehner Electrotechnical Systems scs se réservant le droit de procéder à toute constatation et vérification.
Durée de la garantie : cet engagement, sauf stipulation particulière, ne s'applique qu'aux vices qui se seront manifestés pendant une période de 1 an après la livraison.
- 6. Contestation**

En cas de contestation, seul le Tribunal de Commerce de Paris est compétent.
Pour tout renseignement, prière de nous consulter.